

profiter. C'est donc un principe très fondamental qui est en jeu.

Je voudrais maintenant parler de l'envergure de la dette. La dette nationale et tous les déficits accumulés par le passé s'élèvent à quelque 330 milliards de dollars. On nous dit que le total accumulé de la dette nationale atteindra 350 milliards au printemps. Les intérêts à payer sur cette dette se situent aux alentours de 35 à 39 milliards par an. C'est un montant énorme, qui équivaut à environ 1 400 \$ pour chaque homme, femme et enfant; il faut trouver ce montant pour servir la dette nationale, que les gouvernements antérieurs ont accumulée en ne percevant pas assez d'impôts pour payer les programmes offerts dans le passé.

Voilà le problème auquel est confronté le gouvernement aujourd'hui, quel que soit le parti au pouvoir. Je répète que je m'efforce d'être le plus impartial possible en cet endroit. Les chiffres ne changeront pas. La dette est impossible à éviter. Elle ne disparaîtra pas. Nous ne pouvons pas la déchirer. Nous ne pouvons pas refuser de payer les bons du Trésor et les obligations d'épargne du Canada. Ce sont surtout des Canadiens qui les achètent et ils s'attendent évidemment à toucher des intérêts sur leur investissement.

Nous continuons à chercher des façons d'aborder ce problème. La dette nationale a atteint de telles proportions que les frais d'intérêt font boule de neige. Malgré tous les efforts des quelques dernières années pour réduire l'intervention gouvernementale et la fonction publique, pour supprimer les programmes non essentiels et les sociétés d'État qui n'étaient d'aucune utilité publique, et en dépit de certaines augmentations de taxe par le passé, la dette continue à s'accroître.

Il faut faire davantage, cela va sans dire! La dette est inéluctable, on ne peut y échapper. On peut nous dire que le budget est cruel, qu'on ne peut réduire le budget de la défense nationale, de Radio-Canada ou de certains programmes, mais il faut sabrer quelque part. On ne peut réduire la dette ou le déficit qu'en augmentant les recettes ou en dépensant moins.

Il y a deux manières d'augmenter les recettes: soit augmenter les taxes, soit créer des emplois. De toute évidence, le gouvernement agit dans les deux sens.

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Winnipeg-Nord invoque le Règlement.

M. Pagtakhan: Monsieur le Président, puis-je poser une question au député concernant la motion de clôture?

Le président suppléant (M. Paproski): Je suis désolé, mais je ne crois pas. Le député de Swift Current—Maple Creek—Assiniboia. Il n'y a ni questions ni commentaires.

M. Milliken: Il lui est permis de consentir à ce que quelqu'un pose une question.

Le président suppléant (M. Paproski): Oui, par consentement, après le discours du député, par consentement.

M. Milliken: Ou si le député consent pendant qu'il fait son discours.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): Monsieur le Président, j'apprécie les tentatives des députés de l'opposition pour essayer de me faire perdre le fil mon discours et j'en comprends la raison. Il est bien évident qu'ils n'aiment pas entendre. . .

Le président suppléant (M. Paproski): La parole est au député de Winnipeg-Nord pour un rappel au Règlement.

M. Pagtakhan: Le député essaie, je crois, de nous prêter des intentions, ce qui est absolument antiréglementaire. Je posais sérieusement une question importante. Si le député devait y voir une intention qui n'existe pas, ce serait déshonorant.

Le président suppléant (M. Paproski): Reprenons le débat.

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek—Assiniboia): J'espère assurément que ces interruptions injustifiées ne sont pas faites sur mon temps de parole car c'est, à mon avis, une question importante. Je voudrais continuer à en parler plus en détail. Nous sommes confrontés à un problème extrêmement grave qui empêche le gouvernement de continuer à appliquer les programmes existants. Si on ne s'en occupe pas sérieusement, les futurs gouvernements ne pourront pas continuer à fournir aux Canadiens même les services les plus fondamentaux. C'est une question grave, et certes, je resterais volontiers ici toute la journée pour répondre à des questions portant sur ce sujet, dans la mesure où le Règlement le permet.

• (1250)

Je disais avant d'être interrompu que le gouvernement, pour résoudre ce problème, peut soit augmenter les